

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

30

Nombre de votants :

30

Date de convocation :

4 mai 2021

Date d'affichage :

14 mai 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **10 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLETT, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI (à partir de la question n° 5), NIORT, M. PAILLONCY (à partir de la question n° 5), Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR (à partir de la question n° 5), VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée
absente jusqu'à la question n° 4

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 4

Mme Christine PIERES-BEAUNE, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Véronique LYON

M. Jean-Louis RAYNAUD, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Evelyne VAUGIEN

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Charles BRAULT

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
absente jusqu'à la question n° 4

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Nathalie NIORT

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MAI 2021**

QUESTION N° 4

OBJET : Groupe scolaire Pierre Brossolette – Réfection des toitures : attribution des marchés de travaux

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 29 avril 2021.

La réfection des toitures du groupe scolaire Pierre Brossolette comprend la réfection des toitures terrasses et le remplacement des toitures courantes en plaques ondulées amiantées par des bacs en acier. Ces travaux sont phasés sur 3 années et ils sont estimés globalement à 690 000 € HT.

Cette année, une première procédure a été lancée en vue de la réfection des toitures terrasse des écoles maternelles et élémentaire et de la dépose et l'évacuation des tuiles amiantées des toitures courantes de l'école élémentaire. Le marché est divisé en deux lots :

- Lot 01 : Etanchéité
- Lot 02 : Désamiantage

Au terme de la procédure, la Commission des Marchés à Procédure Adaptée du 3 mai 2021 a proposé d'attribuer les marchés à :

- Lot 01 : SOPREMA 63360 GERZAT pour un montant de 250 633.00 € HT
- Lot 02 : MAZET 63000 CLERMONT-FD pour un montant de 34 161.38 € HT

Le Conseil Municipal est invité à :

- **attribuer les marchés aux entreprises susmentionnées,**
- **autoriser la signature des marchés cités ci-dessus.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 10 mai 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL